

**INTRODUCTION A L'ÉDITION FRANÇAISE
DU RAPPORT DU RÉSEAU CONTRE L'ESCLAVAGE SEXUEL**

« International feminism : networking against female sexual slavery » edited by Kathleen Barry, Charlotte Bunch and Shirley Castley, distributed by the International Women's Tribune Centre, Inc., 777 U.N. Plaza, N.Y., N.Y. 10017, U.S.A.

Ce numéro étant la traduction intégrale du livre précité, nous ne présentons ni résumés, ni mots-clés. Pour la même raison, les rubriques fixes, à l'exception des livres et revues, sont reportées au numéro suivant.

Ce numéro spécial est entièrement consacré à la publication en français du rapport du colloque tenu en 1983 par le Réseau féministe international contre l'esclavage sexuel des femmes.

Pourquoi publier ce rapport ? C'est qu'il est important à plus d'un titre. Par le nombre des participantes au colloque et la diversité de leurs attaches nationales ; par leur souci de ne théoriser qu'à partir de l'analyse de situations concrètes ; surtout parce que le colloque nous semble marquer un moment décisif dans la réflexion des féministes sur la prostitution.

En France — mais pas seulement — la question de la prostitution a été peu investie, peu réfléchie, à la fois par le mouvement féministe et dans l'action gouvernementale. En ce qui concerne le gouvernement ou les instances para-gouvernementales, cela n'est guère surprenant : la prostitution n'a jamais représenté qu'une affaire de police dans tous les sens du terme (police de la rue, police fiscale ou poursuite du crime organisé, etc...). Par ailleurs, il n'y a pas de raison pour qu'un gouvernement se préoccupe d'une question quelconque s'il n'y est poussé par son intérêt ou par l'action de groupes de pression. Et, pour ce qui est de l'oppression des femmes, elle n'a jamais été mise à l'ordre du jour que sous la pression des mouvements féministes... Or, sur cette question de la prostitution, le mouvement féministe en France n'a jamais réussi à adopter une position claire et soutenue dans le temps. Non que les féministes s'en soient désintéressées : la grève des prostituées a suscité un grand enthousiasme et des actions de soutien. Mais justement : le mouvement n'a pu jusqu'ici aborder cette question qu'en se raccordant à des actions commencées en dehors de lui et ne s'est jamais permis de prendre des initiatives, même théoriques.*

Certes, cette attitude est cohérente avec le principe de « laisser parler les opprimés ». Nous avons assez reproché aux hommes de parler pour nous, nous n'allons pas en faire autant vis-à-vis d'un groupe qui a droit à sa propre parole. Mais justement, la problématique de la prostitution est-elle si extérieure que cela aux problématiques de l'oppression des femmes que, pour pouvoir en parler « justement », il faudrait nécessairement être prostituée ? Les féministes ne sont pas non plus pour la plupart — dans ce pays — des femmes au foyer ; cela ne les a pas empêchées de prendre position sur le travail domestique et, mieux, de construire des modèles théoriques donnant la première place à une exploitation qu'elles ne subissaient pas personnellement. Ce principe n'a pas non plus empêché le M.L.F. en 1970 de consacrer sa première campagne politique à l'avortement, alors que dans le petit groupe le constituant alors, beaucoup n'étaient pas personnellement concernées. Et cela n'a pas empêché non plus — heureusement pour les victimes — des campagnes et des paroles collectives contre le viol, alors que nombre de féministes n'avaient pas été violées.

Dans la vision féministe, certaines oppressions comme l'interdiction de l'avortement (et plus largement la non-disposition de son corps) ou l'exploitation du travail domestique, sont perçues comme des éléments constitutifs de la situation de base de toutes les femmes, qu'ils soient présents ou non dans les situations individuelles. Toutes les femmes peuvent alors se permettre d'en parler car elles sont très directement concernées. Et c'est là que le bât blesse. Les féministes se sentent concernées par les

prostituées, pas par la prostitution comme caractéristique du rapport femmes-hommes. On défend les prostituées comme groupe opprimé, mais on se défend de s'interroger sur le principe de cette oppression ; la prostitution n'est pas considérée comme faisant partie de la sorte de contraintes communes sur lesquelles se développent des situations individuelles. Ce qui revient à dire que ce n'est pas la prostitution qui est une forme d'oppression générique des femmes mais que ce sont les conditions d'exercice de la prostitution qui constituent l'oppression des prostituées.

Examinons maintenant comment — et de plus ou moins bonne foi — on a pu en arriver là et, du même coup, accepter sans mot dire les revendications de certaines prostituées, qui assimilent la lutte contre le proxénétisme à une intrusion dans leur vie privée similaire au harcèlement policier dont elles sont les victimes ; qui passent de l'idée que les prostituées doivent être traitées comme tout le monde à celle que la prostitution est un métier comme un autre. Selon l'analyse du groupe « salaire pour/contre le travail ménager », le travail ménager des femmes est exploité par le capital qui s'en sert pour reproduire les travailleurs hommes à moindre frais. Tout ce qui fait partie des obligations du rôle d'épouse est considéré par ce groupe, comme contribuant à la reproduction de la force de travail masculine ; tout ce qui contribue à cette reproduction est du travail gratuit ; tout travail gratuit devrait être payé (par l'employeur ou par l'État). Ainsi, les rapports sexuels entre époux sont perçus comme ayant pour seule fonction de contribuer à maintenir la force de travail du mari ; ils sont donc du travail, et étant du travail indûment gratuit, devraient être payés. Il y a une série de glissements d'un proposition à une autre dans cette théorie, mais sa critique en général n'est pas de notre propos. Au sujet des rapports sexuels, le glissement majeur est entre « est du travail » et « devrait être payé ». En effet, on constate que dans le mariage tel qu'il est actuellement, les rapports sexuels peuvent, malheureusement, trop souvent être perçus (analysés) comme des services de la femme au mari. Mais ce statut des rapports sexuels n'est pas mis en question dans cette théorie. Il est accepté avec le résultat que le seul scandale réside dans leur gratuité, alors que c'est à « c'est du travail » qu'il faudrait s'arrêter : car c'est cela qui fait problème aux femmes mariées. Au contraire, accepter que la sexualité « circule librement », « s'échange à son juste prix », c'est accepter que la sexualité soit une marchandise comme une autre.

Dans un tel raisonnement, les femmes « ordinaires » sont semblables aux prostituées, à la différence que les premières ne sont pas payées mais elles devraient l'être, et ceci suffit à prouver qu'elles sont aussi dans le commerce. On postule donc un même rapport à l'argent à ceci près que ce rapport est réel dans un cas et virtuel dans l'autre. Cette équivalence partielle obtenue par des « si » permet de continuer à ignorer les vastes différences entre les situations des unes et des autres.

*Désintérêt — ou embarras — partagé par bien d'autres États ou par les organisations internationales, en dépit des rapports bien informés réalisés par les groupes d'études de ces dernières...

S'étant payées de mots, on évite à bon compte de se demander pourquoi, bien que tout cela soit « du pareil au même », nous continuons de traiter comme fondamentales l'opposition entre sexualité « ordinaire » et sexualité « vénale » et la distinction entre « celles qui le font pour de vrai » et « celles qui ne le font pas ».

En somme, ce discours de la ressemblance est une façon de persister à ignorer et les horreurs de la prostitution — qui ne sont pas tout à fait les mêmes, dans une réalité concrète, que les horreurs du mariage — et ce en quoi elle nous concerne vraiment. Tout ceci ne va pas sans un certain malaise. Il est en effet difficile de dire avec conviction que disposer librement de son corps, c'est éventuellement faire payer ses services sexuels. Et il n'est pas évident d'évacuer la question préalable : la sexualité est-elle un bien comme les autres — détaché de la personne — que l'on peut donner sans donner de sa personne ? Doit-elle l'être ? Peut-on vendre sa sexualité sans l'aliéner au sens profond du terme ? Pourtant, rien de cela n'a jamais été discuté explicitement dans le mouvement féministe, bien que la réponse instinctive des féministes, pour elles-mêmes, soit « non ». Si certaines peuvent répondre « oui » pour les autres femmes, c'est probablement parce qu'au fond elles ne les perçoivent pas comme leurs semblables. Derrière le respect affiché, ce qu'on trouve est la condescendance du « ces gens-là ne ressentent pas les choses comme nous ». Pour d'autres, le respect absolu du principe du droit à la parole des groupes opprimés les empêche de se demander si cette parole ne peut pas être justificatrice d'une oppression dont les opprimées elles-mêmes n'ont pas conscience. On se retrouve dans un gigantesque jeu de dupes, et la seule façon de s'en sortir est, bien sûr, de se demander à qui il profite. Et, pour cela, de sortir de notre myopie d'Occidentales privilégiées qui, le nez sur nos avantages acquis, ne sommes plus capables de raisonner que dans les limites de notre propre groupe, selon des catégories qui, si elles sont opératoires pour nous parce que nous disposons d'une certaine marge de liberté, ne le sont certainement pas pour d'autres.

L'une des raisons de la confusion théorique dont nous souffrons est tout simplement l'ignorance. Nous ne savons pas ce qu'il en est dans notre propre pays et nous ignorons totalement ce qui se passe ailleurs : au mieux notre information, ne concernant pas les pays occidentaux, est tronquée. Pourtant, les formes paroxystiques que prennent la prostitution, l'esclavage sexuel dans les pays du Tiers-Monde ont aussi leurs conditions de possibilité dans nos pays occidentaux contemporains. Elles révèlent, de façon tout à fait crue et souvent insupportable, ce qui se passe à bas bruit chez nous, masqué par le confusionnisme qui finit par nous rendre acceptable qu'un rapport sexuel puisse être un rapport marchand.

Non seulement le modèle occidental du « libre choix » de la

prostitution (modèle éminemment libéral malgré son habillage « marxiste ») n'est pas exportable mais il ne saurait le devenir puisqu'il ne peut exister qu'à la condition qu'autre chose le permette. Cette autre chose est l'exploitation du corps des très jeunes filles ou garçons par les « tour operators », par exemple. Plus largement, c'est le rapport économique des pays industrialisés aux pays du Tiers-Monde, la misère, l'exploitation des uns étant la condition de l'opulence des autres. Reproduction des rapports de dépendance où les uns achètent ce qu'il reste aux autres à vendre. En ce qui concerne la prostitution, la situation dans le Tiers-Monde fait plus que révéler une réalité différente : elle met à jour l'exacte « autre chose » sans laquelle la situation occidentale ne serait pas possible. En un sens, elle n'est pas réellement une autre réalité mais la face cachée de la même réalité. Cette face cachée, c'est l'esclavage pur et simple : pas question de choix pour les jeunes Thaïlandaises des misérables provinces du nord que leurs parents vendent aux rabatteurs de Bangkok qui les enchaînent ensuite à leur lit. Pour elles, pour les prostituées esclaves du Tiers-Monde, la liberté de se prostituer est une sinistre blague. Et l'est-elle moins pour les prostituées occidentales ? Entrer en prostitution n'est pas difficile, en sortir l'est moins. Et qu'est-ce que la liberté de se vendre s'il n'y a pas de liberté de se reprendre ? L'affaire de Grenoble a montré avec éclat cette sinistre réalité. La thèse du « libre choix » n'est plus alors que le masque idéologique de l'une des violences faites aux femmes. Personne n'ose plus dire qu'elles aiment à vendre leur corps, il ne reste plus qu'à affirmer qu'elles le font librement et qu'elles y trouvent davantage d'agrément qu'à vendre leur force de travail.

K. Barry avait déjà accompli beaucoup avec son livre sur « l'esclavage sexuel de la femme ». Dans ce rapport, elle poursuit ses analyses. Elle établit la spécificité du rapport prostitutionnel, la contrainte qui le constitue ; en revanche la contrainte qui le cause ne lui est pas particulière ; c'est le socle commun sur lequel se développent les diverses formes de l'oppression des femmes.

Ces analyses s'appuient sur ce que montrent du rapport prostitutionnel les témoignages des femmes des — ou œuvrant dans les — pays du Tiers-Monde. Elles représentent un progrès considérable ; les instruments conceptuels qu'elles proposent devraient, à terme, mettre de l'ordre dans la confusion et permettre de dissoudre le malaise féministe. Ces analyses nous manquaient ; ce rapport nous les apporte.

Christine Delphy et Claude Faugeron
Paris C.N.R.S. — Novembre 1984